NATIONS UNIES | ОБЪЕДИНЕННЫЕ НАЦИИ | UNITED NATIONS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE | ЕВРОПЕЙСКАЯ ЭКОНОМИЧЕСКАЯ КОМИССИЯ | ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE

SÉMINAIRE | СЕМИНАР | SEMINAR

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Séminaire sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes (ISIS 2000)
(Riga, Lettonie, 29–31 mai 2000)

Distr.
GÉNÉRALE

CES/SEM.43/13 (Summary)
20 janvier 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Thème II : Planification et gestion des projets statistiques

PLANIFICATION ET GESTION DE L'EXÉCUTION DE PROJETS STATISTIQUES SUR SYSTÈMES INFORMATIQUES AVEC LA PARTICIPATION DE SOUS–TRAITANTS

Communication sollicitée

du Bureau central de statistique de Lettonie [1]

RÉSUMÉ

1. Les instituts nationaux de statistique font très souvent appel à la sous–traitance pour les travaux de recherche–développement. Cette sous–traitance revêt une importance particulière dans les pays d'Europe centrale et orientale pour la réalisation des projets financés par le programme PHARE. La présente communication s'inspirera de l'expérience acquise par le Bureau central de la statistique de Lettonie concernant la protection du matériel informatique ainsi que l'utilisation de logiciels standards pour la mise au point de l'infrastructure informatique et en particulier des systèmes de traitement des données.

2. Pour mener un projet à bonne fin, il est nécessaire de passer par plusieurs étapes :

- Analyse du déroulement des opérations en cours et des instruments de travail;

[1] Établie par Karlis Zeila.

GE.00–30173 (F)

- Élaboration de prescriptions techniques (spécifications techniques);

- Recherche des solutions commerciales disponibles, réalisations d'autres instituts nationaux de statistique; possibilités de transfert des produits et des connaissances spécialisées; impact de la technologie transférée sur le matériel et le logiciel existants, environnement de réseau, connaissances de l'utilisateur;

- Estimation du coût de l'ensemble du projet;

- Évaluation de l'efficacité et de la rentabilité du projet;

- Calendrier du projet;

- Établissement de l'ensemble du dossier d'appel d'offres;

- Procédure d'appel d'offres et d'évaluation;

- Passation des marchés.

3. Il n'est pas toujours possible d'établir des spécifications techniques aussi détaillées qu'il le faudrait avant le lancement d'un appel d'offres. Dans ce cas, nous avons prévu une étape supplémentaire correspondant à la conception de l'exécution du projet, qui doit précéder sa mise au point proprement dite.

4. La gestion des projets réalisés en sous-traitance pourrait se subdiviser en deux parties :

- La gestion de l'exécution du projet;

- La gestion et la maintenance du système mis en place.

5. Il sera donné un bref aperçu de la méthode de gestion des projets PRINCE 2 (Projects in Controlled Environments).

_____